Ville de
PESSAC
pessac.fr

CAUSE ANIMALE





2024 2026

Agir pour une meilleure cohabitation Homme / animal en ville

7

ENGAGEMENTS :



• Sou
d'iden
stérili
errant
prolifé
foyers
⇛ Partenari
l'école du
Fondation 3
⇛ 150 chats
⇛ Plus de 200

• Soutenir
d'animaux
en situatio
pour appor
soins néces
la vaccinati
stérilisation
⇛ Dispositif financ
œuvre en 2025

• Développer
d'aires de déte
⇛ Ouverture de la
du Bourgailh en jan

• Sensibiliser e
Pessacais à vivre
avec tous les an
présents en ville
aux oiseaux, comm
hérissons
⇛ Campagne de commu
les élèves de l'école Jol
l'impulsion du Conseil mu
enfants

UTENIR UNE POLITIQUE
NTIFICATION ET DE
SATION DES CHATS
S POUR LIMITER LEUR
RATION ET TROUVER DES
D'ACCUEIL AUX CHATONS
at avec l'association de
chat libre de Bordeaux et la
30 millions d'amis
adultes errants concernés
0 chatons adoptés

R LES PROPRIÉTAIRES
DOMESTIQUES
N DE PRÉCARITÉ
TER LES PREMIERS
SAIRES COMME
ON OU LA
N
ier ou technique mis en

R L'INSTALLATION
ENTE CANINE
ère aire à la Forêt
vier 2022

T FORMER LES
E ET COHABITER
IMAUX
DU SANGLIER
ME DU RAT AUX

nication par
ot Curie sous
nicipal des

- **Création d'une brigade verte municipale pour la préservation du cadre de vie et de la biodiversité**

 ⇢ Mise en œuvre fin 2024

- **Accompagner les acteurs de la médiation animale pour soutenir leurs actions préventives ou thérapeutiques**

 ⇢ Soutien technique ou financier aux associations : Handi'Chiens, Ecole des chiens guides Aliénor, Sur le chemin d'Eage, Regards partagés 33, LPO

- **Rendre les citoyens acteurs de la préservation de la biodiversité**

 ⇢ 150 familles ont participé à l'opération Mission hérisson de la LPO pour suivre l'évolution de sa présence



2024 2026

S'engager en faveur du bien-être animal

6

ENGAGEMENTS :

- **Suivre les engagements contractuels du délégataire de la restauration collective**
 - Sodexo France a développé une évaluation de ses fournisseurs et une Charte fournisseur « bien-être animal »

- **Sensibiliser les usagers des restaurations scolaires et administrative aux repas végétariens**
 - 14,5% des inscrits ont opté pour la formule végétarienne permanente
 - 13,4 % des inscrits ont opté pour la formule végétarienne occasionnelle
 - Un repas pour la Terre hebdomadaire pour tous les convives

- **Sensibiliser les structures d'accueil (EHPAD, IME, ESAT, résidences pour personnes âgées) à l'accueil des animaux**
 - Mise en place 2026

- **Poursuivre l'engagement de la Ville et son positionnement en faveur de la cause animale pour la prise d'arrêtés municipaux**

- **D'ici 2026, labellisation de l'ensemble des parcs municipaux dans le respect des principes de la charte refuge LPO**
 - Labellisation des parcs : Bois des roses, Lavielle, Razon, Cazalet, Coulée verte de Sardine, Fontaudin, Jozereau

- **Expérimentation de journée d'accueil de chien au travail**
 - Test à l'Hôtel de Ville en 2025



2024 2026

Informer et communiquer sur le bien-être animal

4

ENGAGEMENTS :

- **Faciliter l'accès à l'information aux Pessacais**
 - Création de la rubrique Cause animale sur le site de pessac.fr
- **Faire connaitre les structures et dispositifs existants sur la condition animale**
 - Mise en place d'un formulaire en ligne pour déclarer la présence de foyers de chats errants
- **Garantir la transparence des actions menées en faveur de la cause animale**
 - Participation au classement L214 Une ville pour les animaux
 - Communication des chiffres annuels de l'activité fourrières et ambulance animalière depuis 2023
- **Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation à la cause animale**
 - Mise en place 2025

CAUSE ANIMALE

Le bien-être animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal.

Définition de l'ANSES, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) définit les conditions que l'homme doit offrir à l'animal pour assurer son bien-être :

Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce — son environnement doit être adapté à son espèce (il doit être en groupe si c'est une espèce sociale par exemple)

Absence de faim — de soif ou malnutrition : il doit avoir accès à l'eau et à une nourriture en quantité appropriée

Absence de peur et de détresse — les conditions d'élevage ne doivent pas lui induire de souffrances psychiques

Absence de douleur, de lésions et de maladie — l'animal ne doit pas subir de mauvais traitements et doit être soigné en cas de maladie

Absence de stress physique et/ou thermique — l'animal doit disposer d'un certain confort physique



LA CAUSE ANIMALE AU NIVEAU NATIONAL

La Stratégie Nationale Biodiversité 2030

La SNB vise à stopper puis inverser l'effondrement
biodiversité. Elle dessine le chemin pour atteindre l
2050 du Cadre mondial de la biodiversité (COP15):
- Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversi
- Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est p
- Mobiliser tous les acteurs
- Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions

Le plan national pour améliorer le bien-être des anima

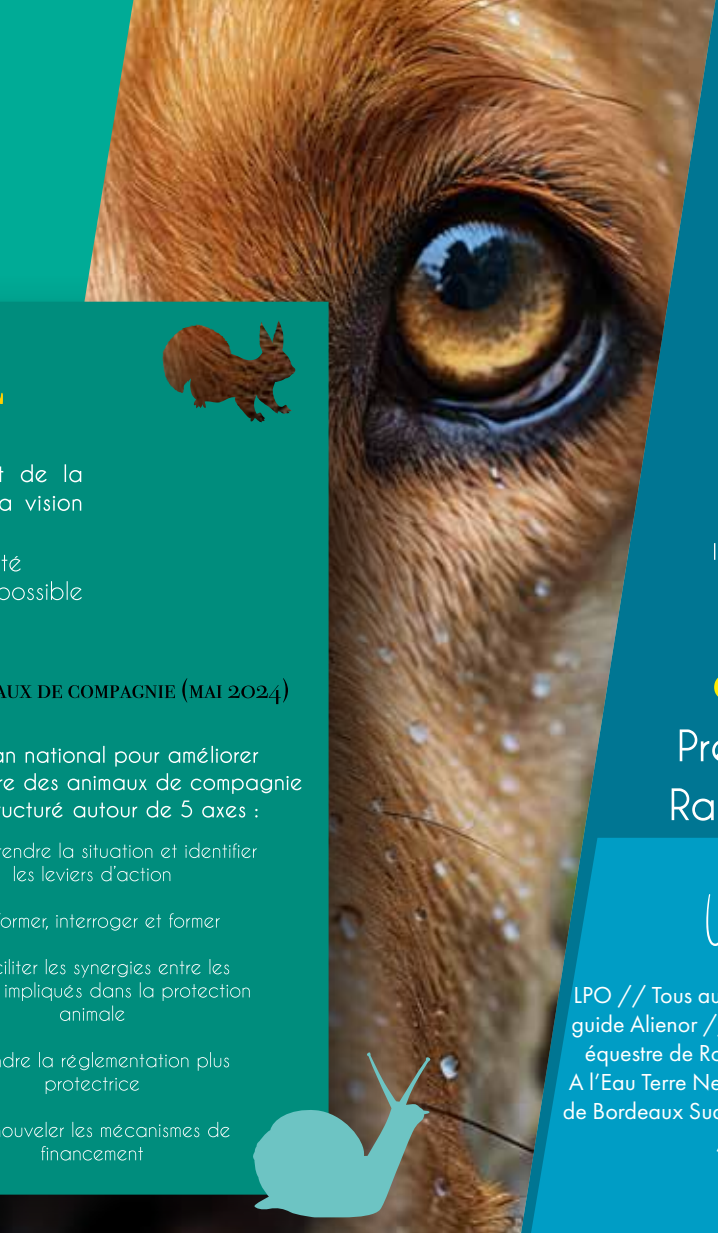
Plan d'actions présenté en mai 2024
pour renforcer la dynamique engagée par le Gouvernement et ses partenaires en renforçant leurs actions autour de 3 enjeux d'importance :

- L'amélioration de la gestion de l'errance canine et féline
- La prévention et la lutte contre les abandons d'animaux de compagnie d'espèces domestiques
- La prévention et la lutte contre la maltraitance des animaux de compagnie d'espèces domestiques



Le pla
le bien-êt
est str

- Compr
- Inf
- Fac
acteurs
- Ren
- Ren



t de la
a vision

té
possible

AUX DE COMPAGNIE (MAI 2024)

an national pour améliorer
re des animaux de compagnie
ucturé autour de 5 axes :

endre la situation et identifier
les leviers d'action

ormer, interroger et former

ciliter les synergies entre les
impliqués dans la protection
animale

dre la réglementation plus
protectrice

ouveler les mécanismes de
financement

LA CAUSE ANIMALE
2020-2026 À PESSAC

Basé sur le constat scientifique de l'effondrement de la biodiversité et du vivant, et de l'urgence de passer à l'action face à la rapidité des changements climatiques que nous connaissons, Pessac renforce son action en faveur de la préservation et de la protection de l'ensemble du règne animal en considérant l'animal comme un être vivant doué de sensibilité.

La Ville de Pessac fait de la condition animale un véritable enjeu de territoire en faveur de la transition écologique incluant aussi bien les animaux domestiques que les animaux de la faune sauvage.

UNE DÉMARCHE
CONCERTÉE POUR…

Préserver Protéger
Ralentir Restaurer

UNE DÉMARCHE
PARTENARIALE…

LPO // Tous aux abris // Écosite du Bourgailh // École du chien guide Alienor // Handichiens // Sur le chemin d'Eage // Centre équestre de Romainville // Ecole du chat libre de Bordeaux // A l'Eau Terre Neuve // Maison SPA de Bordeaux // L214 // SPA de Bordeaux Sud Ouest // Parti animaliste // Regards Partagés 33 // Sciences Pattes // YouCare // citoyens et élus de Pessac

UNE DÉMARCHE ARTICULÉE AUTOUR DE 4 AXES…

Sensibiliser au respect et au bien-être des animaux

Placer l'éducation au respect du bien-être animal comme un enjeu fondamental de la politique municipale. Le respect des animaux doit s'apprendre dès le plus jeune âge et se cultiver tout au long du parcours de vie du citoyen.

Agir pour une meilleure cohabitation Homme / animal en ville

L'Homme et l'animal partagent un même territoire et doivent apprendre à vivre ensemble, chacun devant y trouver sa place. La cohabitation entre l'Homme et l'animal revêt aussi un caractère social. La Ville prend à cœur l'accompagnement de ses citoyens les plus précaires, les plus fragiles, dans la résolution des problématiques liées à leurs animaux de compagnie.

S'engager en faveur du bien-être animal

La Ville souhaite honorer et accentuer son engagement en mettant en œuvre, dans le respect de la législation, des dispositifs, des actions et des partenariats sur son territoire.

Informer et communiquer sur le bien-être animal

Pour s'assurer d'une bonne compréhension et de l'adhésion des Pessacais, la démarche s'accompagne d'une nécessaire communication auprès des différents publics, qu'ils soient propriétaires d'animaux ou non.



UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LA DURÉE…

DÈS 2017
Arrêté municipal interdisant les cirques avec animaux sauvages

2019
Signature d'un partenariat avec la Ligue de protection des Oiseaux

2020
- Renforcement du soutien à la Société de protection des animaux de Mérignac
- Nomination d'une conseillère municipale dédiée
- Lancement des 1ères rencontres des acteurs du monde animal
- Mise en place du comité partenarial cause animale
- Co-construction d'un plan d'actions

2021
- Vote du plan Cause animale au conseil municipal
- Déclinaison opérationnelle des actions avec le comité partenarial et lancement des 4 premières actions prioritaires
 - Actions de sensibilisation auprès des enfants de 3 à 11 ans dans les parcours thématiques
 - Actions de sensibilisation et d'information auprès des agents municipaux
 - Politique d'identification et de stérilisation des chats errants
 - Clause sur le bien-être animal intégrée dans le cahier des charges de la restauration collective

2022
- Lancement du recrutement de citoyens volontaires pour intégrer le Comite partenarial : 2 Pessacais
- Pessac classée 9e des villes qui agissent pour les animaux selon L214

2023
- Pessac passe au 4e rang des villes qui agissent pour les animaux selon L214
- 1ère édition de la journée mondiale des animaux à Pessac le 5 octobre dans la Forêt du Bourgailh
- 2 rencontres du comité partenarial par an
- Bilan à mi-parcours du plan d'actions

2024
- Elaboration partenariale de la 2ème version du plan d'actions
- Présentation le 25 juin en conseil municipal des 8 nouvelles actions
- Organisation de la 2ème édition de la journée mondiale des animaux
- Nouveau recrutement des citoyens volontaires pour intégrer le comité partenarial
- Nomination d'une Adjointe au Maire déléguée au respect du vivant, à la cause animale, à l'alimentation durable et à l'agriculture en ville.



UNE DÉMARCHE ÉVOLUTIVE...

95%

des actions réalisées ou engagées pour 2021 - 2023

Évolution du plan pour renforcer l'action municipale en lien avec le Comité partenarial cause animale et asseoir sa position de précurseur en faveur du bien-être des animaux.

2024 2026

Sensibiliser au respect et au bien-être des animaux

7 ENGAGEMENTS :



- **Sensibiliser les enfants à la cause animale**
 - Ateliers ludiques dans le cadre de la labellisation « Refuges LPO Etablissements » des 33 accueils et centres de loisirs.

- **Sensibiliser et former les agents municipaux**
 - 1 plan de formation obligatoire avec sessions dédiées aux questions de la biodiversité et de la cause animale

- **Associer les étudiants et les enseignants**
 - Accompagnement de l'association Sciences Pattes pour l'organisation d'une course caritative au profit de la Maison SPA de Bordeaux.

- **Prevention et lutte contre la maltraitance des animaux**
 - Création d'une cellule locale d'instruction et d'intervention.
 - Pour signaler un fait de maltraitance sur les animaux, contactez la Police municipale au 05 57 02 02 20.

- **Organisation d'une manifestation à l'occasion de la journée mondiale des animaux**
 - 2023 : 15 acteurs présents
 - 2024 : 22 acteurs présents

- **Mettre en place un dispositif d'alerte pour signaler et protéger son animal de compagnie en cas de coup dur comme une hospitalisation ou un accident**
 - Mise en œuvre 2025

- **Accompagner et soutenir les acteurs engagés pour la préservation des animaux sauvages protégées**
 - Mise en œuvre 2025

Direction de la Transition écologique et des Bâtiments

05 57 93 65 62
accueil-dteb@mairie-pessac.fr

Les partenaires





Ville de Pessac – DTEB – Direction de la Communication – Conception et impression imprimerie municipale – Papier issu de forêts gérées durablement. – Édition 2025